

Allée des Diagnostics est une entreprise de diagnostics certifiée par l'organisme Qualixpert et répond à toutes les exigences de la profession.

La réactivité et le professionnalisme sont deux aspects importants afin de répondre au mieux aux attentes des propriétaires.

Un rapport est envoyé sous 48h après la réalisation du diagnostic (Sauf en cas d'analyse amiante).



LES ENGAGEMENTS POUR LA VENTE & LOCATION



DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)
Concerne tout type de bien



AMIANTE
Concerne les biens dont le permis de construire a été délivré avant le 01.07.97.
En location, seules les parties privatives d'immeuble sont concernées.



PLOMB
Concerne les biens construits avant le 01.01.49



ÉLECTRICITÉ
Concerne les installations de plus de 15 ans



GAZ
Concerne les installations de plus de 15 ans



MESURAGE (CARREZ/BOUTIN)
concerne les parties privatives d'une copropriété mises en vente ou tout type de bien mis en location.



TERMITES
En fonction des arrêtés préfectoraux



ÉTAT DES RISQUES ET POLLUTIONS (ERP)
En fonction des arrêtés préfectoraux



ASSAINISSEMENT
Concerne tout type de bien raccordé au réseau collectif

VENTE



Validité 10 ans



Validité 3 ans si positif
et illimitée si négatif



Validité 1 an si positif
et illimitée si négatif



Validité 3 ans



Validité 3 ans



Validité illimitée jusqu'à
réalisation de travaux
pouvant modifier la surface



Validité 6 mois



Validité 6 mois



Validité 3 ans

LOCATION



Validité 10 ans



Validité 3 ans si positif
et illimitée si négatif



Validité 6 ans si positif
et illimitée si négatif



Validité 6 ans



Validité 6 ans



Validité illimitée jusqu'à
réalisation de travaux
pouvant modifier la surface



Validité 6 mois



Zone d'intervention :
Bordeaux, CUB & Gironde



06 72 61 94 18 - alleedesdiagnostics@gmail.com
www.alleedesdiagnostics.fr

